



INSPECTION AVANT USAGE DE LA PEMP « TOOLBOX TALK »

POURQUOI RÉALISER UNE INSPECTION AVANT USAGE ?

Une plate-forme élévatrice mobile (PEMP) doit être inspectée chaque jour ou au début de chaque poste de travail pour s'assurer :

- qu'elle peut être utilisée en toute sécurité ; et
- qu'elle ne causera pas de blessures aux occupants de la plate-forme ou d'autres membres du personnel.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Avant de réaliser une inspection avant usage, vous devez :

1. vous assurer que vous avez une formation dans la catégorie de la PEMP devant être utilisée ;
2. vous assurer que vous vous êtes familiarisé avec le modèle particulier.

Votre employeur doit vous offrir une formation appropriée pour vous permettre d'utiliser l'équipement de sécurité et être conscient de tout risque associé.

COMMENT RÉALISER UNE INSPECTION AVANT USAGE D'UNE PEMP ?

- a) Vérifiez que le manuel d'utilisation du fabricant se trouve sur la machine ;
- b) Procédez à des contrôles comme prescrit par le manuel d'utilisation du fabricant ;
- c) Vérifiez que toute modification a été autorisée ;
- d) Vérifiez que la date de l'examen de maintenance obligatoire est valide ;
- e) Enregistrez l'attestation de l'inspection avant usage quotidienne.

QUI DOIT SAVOIR ?

Ce briefing s'applique :

- à l'utilisateur (celui qui contrôle l'utilisation de la PEMP sur le site) ;
- aux opérateurs de PEMP.

ET SI LA PEMP EST DÉFECTUEUSE ?

Si un défaut est considéré comme affectant l'utilisation sécuritaire de la machine, alors vous devez :

1. **isoler** la machine ;
2. **étiqueter** l'équipement pour informer aussi d'autres opérateurs dans la zone que la machine est défectueuse ; et
3. **signaler** le défaut à votre employeur et au propriétaire de la PEMP.

N'utilisez jamais une PEMP défectueuse

DOIS-JE PORTER UN EPI PARTICULIER LORS DE LA RÉALISATION DE L'INSPECTION AVANT USAGE ?

Portez une protection oculaire et des gants en caoutchouc lors de la vérification de l'alimentation en énergie (électrique ou diesel/gaz).

Vous **devriez porter un harnais et une longe** pour les PEMP de catégorie 1b et 3b lors de la commande à partir de la plate-forme.



RÉFÉRENCES UTILES

- Document sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation des risques professionnels et de la sélection de l'équipement de plate-forme de travail élévatrice (disponible sur www.ipaf.org/resources) (en anglais seulement)
- Manuel d'utilisation du fabricant
- Guide de sécurité des opérateurs IPAF
- Feuille de contrôle d'inspection avant usage IPAF (disponible sur www.ipaf.org/resources)